

LETTRE DE CONSULTATION

Affrètement de navires de pêche

N° 261000054

Date et heure limite de remise des offres : 18/05/2026 à 12H00

MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est à télécharger sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

IFREMER

1625 route de Sainte Anne

29280 Plouzané

1. Objet de la consultation

1.1. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la mobilisation de navires de pêche :

- Lot n° 1 : Affrètement d'un navire pour les opérations d'observations et de tests de matériels de mitigation de captures accidentelles d'éla-smobranche de la palangre pélagique en Méditerranée française -zone PACA

- Lot n° 2 : Affrètement d'un navire pour les opérations d'observations et de tests de matériels de mitigation de captures accidentelles de tortues de la pêche au filet en Méditerranée française - zone marine au droit du delta du Rhône entre le Grau du Roi et la pointe de Beauduc (Ouest delta du Rhône).

- Lot n° 3 : Affrètement d'un navire pour les opérations d'observations et de tests de matériels de mitigation de captures accidentelles de tortues de la pêche au filet en Méditerranée française - zone marine au droit du delta du Rhône entre La Pointe de Beauduc et Martigues (Est delta du Rhône).

1.2. Procédure de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique.

1.3. Forme du marché

Le présent marché est un accord-cadre à bons de commandes en application des articles L2125-1 et R2162-3 du Code de la Commande Publique.

1.4. CCAG

Le présent marché fera référence au CCAG/FCS du 30 mars 2021 qui approuve les clauses générales administratives applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

2. Organisation de la consultation

2.1. Contenu de l'offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- Le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé ;
- Un devis ;
- Un mémoire technique ;
- Une présentation du savoir-faire et des motivations.
- Les prestataires devront fournir les attestations professionnelles demandées au CCTP.

L'offre est exprimée en euros. En cas d'offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de change indiquent la contrevaletur en euros des monnaies étrangères.

2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3. Négociation

Suite à l'analyse des propositions, l'Ifremer se réserve la possibilité de conduire une ou plusieurs phases de négociation(s) avec le ou les candidat(s) dont les propositions auront été jugées les plus satisfaisantes au regard des critères de jugement. Les discussions pourront porter sur tous les aspects de l'offre, tant techniques que financiers. Le cas échéant le résultat des négociations fera l'objet d'une mise au point avec le candidat retenu avant la notification du marché. Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché directement sans négociation.

2.4. Allotissement

Le présent marché est alloti comme suit :

- Lot n° 1 : Affrètement d'un navire pour les opérations d'observations et de tests de matériels de mitigation de captures accidentelles d'élastomobranches de la palangre pélagique en Méditerranée française -zone PACA (10 à 15 sorties)

- Lot n° 2 : Affrètement d'un navire pour les opérations d'observations et de tests de matériels de mitigation de captures accidentelles de tortues de la pêche au filet en Méditerranée française - zone marine au droit du delta du Rhône entre le Grau du Roi et la pointe de Beauduc (Ouest delta du Rhône).

- Lot n° 3 : Affrètement d'un navire pour les opérations d'observations et de tests de matériels de mitigation de captures accidentelles de tortues de la pêche au filet en Méditerranée française - zone marine au droit du delta du Rhône entre La Pointe de Beauduc et Martigues (Est delta du Rhône).

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

3. Jugement des offres

Méthode de notation pour les lots 1-2 et 3.

L'Ifremer retiendra l'offre en fonction des critères pondérés définis ci-après :

- Le critère prix : 45 % de la note finale (NF),
- Le critère valeur technique : 45% de la note finale (NF) sur la base de la trame de mémoire jointe au dossier et renseigné par le candidat ;
- Le critère environnemental : 10 % de la note finale (NF) sur la base de la trame de mémoire jointe au dossier et renseigné par le candidat

Chaque critère sera noté sur 20 puis pondéré.

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

- **Prix des prestations pour chaque lot : 45 %**

La note prix (NP) est calculée à partir du montant maximum total HT indiqué dans le CPP valant acte d'engagement.

La note maximale de 20 est attribuée au candidat qui présente le montant total le moins élevé. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$NP = 20 \times (\text{montant maximum total HT le moins disant} / \text{montant maximum total de l'offre analysée})$

- **Qualité technique de l'offre pour chaque lot : 45%**

Pour chaque lot, l'offre sera notée selon les sous-critères suivants :

Sous-critères	Notes
<u>Sous-critère 1.</u> Niveau de garantie de sa disponibilité pour la période des campagnes (capacité d'accueil)	/5
<u>Sous-critère 2.</u> Moyens affectés par le prestataire pour la réalisation des missions (humains, matériel, etc.)	/5
<u>Sous-critère 3.</u> Expérience professionnelle déjà acquise du patron de pêche mobilisé sur des prospections antérieures, toutes espèces confondues (le nombre de campagnes effectuées devra être précisé) et connaissances des secteurs à échantillonner (les métiers pratiqués doivent être détaillés) par le patron de pêche mobilisé pour la prestation	/5
<u>Sous-critère 4.</u> Navire : présence de commodités, longueur adaptée, tirant d'eau adapté, puissance adaptée, espace de travail disponible à bord du navire pour l'équipe scientifique	/5

- **Qualité environnementale de l'offre pour chaque lot : 10%**

Sous-critères	Notes
La note environnementale (NE) est notée sur 20. Le candidat indique sa pratique en matière de gestion des déchets en mer et leur recyclage.	/20

- **Calcul de la note finale pour chaque lot :**

$$NF = 0.45*NP + 0.45*NT + 0.10*NE$$

Le marché est attribué au candidat qui obtient la meilleure note finale (NF) sous réserve d'être à jour de ses cotisations fiscales et sociales.

4. Prévention des risques de conflits d'intérêts et de corruption

Le candidat au marché s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts. Il s'agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt

personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

5. Transmission des offres

Les offres papiers sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte

6. Documents à fournir par le candidat retenu

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé au candidat retenu de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous.

- 1) Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation,
- 2) Attestation de vigilance (6 mois),
- 3) Attestation de régularité fiscale (3 mois),
- 4) Un extrait k-bis (3 mois)